

## Economie | Entrepreneuriat féminin : état des lieux régional



Du 11 au 15 mars, la Nouvelle-Aquitaine organise pour la première fois sa propre semaine de l'égalité professionnelle. Dans ce cadre, l'INSEE Nouvelle-Aquitaine a révélé il y a quelques jours une enquête qui dresse un profil assez précis des femmes créatrices d'entreprises dans la région. Cette étude permet de voir les atouts des femmes du territoire néo-aquitain mais aussi les freins auxquels elles font face dans le lancement de leur projet de création professionnelle. Focus, témoignages et chiffres à l'appui, sur cette tendance frileuse et celles qui tentent de l'inverser.

### Enquête et contexte

C'est une première : à partir de ce lundi et jusqu'au vendredi 15 mars, la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité organise en région Nouvelle-Aquitaine la semaine de l'égalité professionnelle, avec de nombreux ateliers et temps d'échanges, notamment axés sur la rémunération, l'égalité professionnelle dans la fonction publique ou encore les violences sexistes ou sexuelles au travail. Le contexte, il est vrai, est singulier : la "ligue du lol" et l'enquête "Entendu à la Rédac" récente justifient largement l'occasion de se pencher sur la question. La semaine de l'égalité professionnelle elle-même le dit : "les défis sont nombreux". Ils le sont aussi pour les femmes qui décident de créer leur propre entreprise. Dans une récente enquête publiée par l'INSEE qui se base sur une enquête réalisée auprès de 4200 entreprises classiques avec des chiffres datant de 2014. On y découvre que trois entreprises sur dix dans la région sont créées par des femmes (environ 10 000 entreprises classiques, autrement dit des nouvelles entités et non des reprises, créées au total), ce qui fait de la Nouvelle-Aquitaine l'une des régions où la part de création féminine est la plus élevée (31% contre 28% pour la moyenne française).

Les raisons de ces créations sont invoquées dans l'enquête, et elles sont multiples, mais le désir d'indépendance est, à plus de 70%, le motif principal de décision. Loin derrière suivent l'opportunité de création ou de reprise (25%), le choix de créer sa propre structure lorsqu'on est sans emploi (plus de 20%) ou la perspective d'augmentation des revenus (environ 20% des sondés). L'objectif principal des femmes qui se lancent dans l'aventure de l'entrepreneuriat est principalement d'assurer leur emploi, le désir d'en développer d'autre et de développer son investissement arrivant loin derrière en termes de pourcentage. Sur dix créatrices d'entreprises, deux étaient inactives, trois au chômage et cinq en emploi mais "plus souvent salariées qu'indépendantes" précise l'INSEE. De même, c'est souvent pour elles une grande première puisque huit créatrices sur dix n'avaient jamais

créé d'entreprises auparavant (contre sept sur dix pour les hommes) et 14% d'entre elles se lancent dans un projet de reprise (contre 6% pour celles ayant déjà créé une société). Leur profil est plutôt jeune (près d'un quart ont moins de trente ans contre moins d'un cinquième chez les hommes) mais la majorité a entre trente et cinquante ans (environ 60%).

## Des secteurs privilégiés

Mais quelle entreprise et dans quel secteur ? D'abord, dans six cas sur dix, l'activité de l'entreprise créée "est identique au métier principal du créateur ou de la créatrice". Tandis que les hommes se partagent un grand trio majoritaire (hébergement/restauration, commerce/réparation de véhicules et construction), les femmes qui montent leur boîte le font sur un spectre plus large bien que majoritairement dans le tertiaire: 19% dans le domaine de la santé et de la restauration, par exemple. 24% des sociétés créées le sont dans le commerce, dont une grande partie occupée par le commerce de détail. Dans la santé, on retrouve notamment des infirmières et sages-femmes ou des kinés. Les coiffeuses et spécialistes des soins de beauté occupent une grande part des "autres activités de services" (13% du total) quand la restauration (rapide ou traditionnelle) est préférée dans le secteur de l'hébergement (9%). Autre différence notable : les créatrices d'entreprises sont davantage diplômées du supérieur (55%) que les créateurs ou les femmes en général (38%). Deux tiers des diplômées partent vers les secteurs de la santé, du commerce et des services aux entreprises. Un quart des créatrices reste peu diplômées (40% vont dans le commerce et 20% dans la restauration sans diplôme qualifiant).

## Freins financiers

Sur le volet purement financier, les projets féminins sont globalement moins coûteux que ceux des hommes (deux tiers des projets coûtent moins de 16 000 euros au démarrage et 25% moins de 1000 euros contre 16%). La sollicitation d'un emprunt bancaire concerne un tiers des créations mais couvre "en général moins de la moitié de l'investissement initial". Enfin, les hommes montrent davantage leurs projets seuls quand les créatrices s'appuient plus sur leur entourage. Une fois ces chiffres digérés, il faut tout de même noter des freins encore nombreux, même si les chiffres actualisés parle de 35% de créations d'entreprises au féminin en Nouvelle-Aquitaine en 2016. Pour l'association basque Andere Nahia basée à Itxassou, "les adhérentes avaient beaucoup de mal à passer les portes, notamment des chambres consulaires. Elles ne se sentaient pas légitimes à le faire. On a maintenant un ressenti bien différent puisqu'on a beaucoup de jeunes femmes qui deviennent adhérentes et n'hésitent pas à réfléchir en termes de création d'activité indépendante". Une représentante de l'association "Les Premières", qui a ouvert récemment une antenne à Bordeaux spécialisée dans la tech, "le domaine des financements peut aussi être un peu obscur. Avec un homme en binôme, les discussions sont de suite bien plus rapides".

L'association StartHer et le cabinet KPMG confirment ce ressenti au niveau national : en 2018, seulement 12,5% des start-ups françaises ayant levé des fonds étaient dirigées par des femmes contre 14,5% par rapport à 2017. Dans le secteur de la tech, en revanche, 70 des 600 start-ups ayant levé des fonds avaient une dirigeante féminine, soit une hausse de 85% sur un an en 2016, et 104 sur 717 en 2017. Pourtant, le montant des levées de fonds des start-ups de la tech dirigées par des femmes a augmenté de 68%, se situant à 239 millions d'euros. Pas facile non plus de faire grossir sa société lorsqu'on est une femme : selon une étude de l'INSEE de 2015, elles n'étaient que 15% à diriger des sociétés de 20 personnes ou plus, et le pourcentage baisse au fur et à mesure de la montée même si en 2019, elles représentent au niveau national 42,6% des membres des conseils d'administration et de surveillance des entreprises du CAC 40 (contre 10,5% en 2009). En décembre dernier, le mouvement #SISTA est d'ailleurs né d'un fort désir d'améliorer l'accès aux fonds d'investissements, exprimé par le biais d'une tribune dans Les Échos.

## Sursaut régional

Pour faire face à ces freins, dont l'aspect financier est un des principaux éléments, de nombreux dispositifs d'aide à la création ont vu le jour : Accre, Nacre ou les exonérations de charges ont ainsi bénéficié, en 2014, à la moitié des créateurs et créatrices d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine, même chose pour ce qui est de l'accompagnement professionnel spécialisé (conseil juridique, fiscal, expert comptable, ect.). En juin 2018, la Région a voté la version 2018-2020 d'un vaste plan d'accompagnement régional de l'entrepreneuriat féminin. "Il couvre essentiellement quatre axes : l'aide à la création des entreprises, l'accompagnement dans la post-crédation, la sensibilisation/information des femmes et enfin la formation", précise Anne-Laure Bedu, conseillère régionale déléguée au transfert, à l'innovation et à l'accélération des entreprises. 31 actions de celui que l'on appelle le PAR (signé par 62 partenaires locaux) ont déjà été mises en places et 186 000 euros déjà mobilisés sur les 855 000 signés dans le cadre de la convention (dont 450 000 financés par le Conseil régional).

"L'objectif du PAR est de porter le taux des femmes créatrices d'entreprises à 45% en 2020, et même si on a globalement affaire à des femmes plutôt diplômées, jeunes, plus dans le milieu urbain - pas forcément les grandes métropoles mais du moins des villes moyennes- que rural, un des axes de notre schéma régional du développement économique et de l'innovation a aussi le souci de l'équité territoriale", conclut l'élue. Plusieurs projets sont déjà dans la course en région pour bénéficier des financements du PAR : on pense par exemple à un nouveau collectif à l'initiative de l'association Andere Nahia évoquée plus haut pour valoriser les femmes dirigeantes d'une exploitation agricole. "Ce collectif servira à faire un pré-diagnostic territorial, mais on sait déjà que très souvent, une installation agricole, c'est une affaire de couple et la visibilité des femmes est quasiment réduite à néant. C'est la même problématique que pour les femmes conjointes d'artisans". On pense aussi au "We Days", un nouveau "label" co-lancé par La Ruche Bordeaux et l'association Les Premières qui veut inciter les femmes à créer des événements sur un temps dédié. La première édition aura lieu du 24 au 28 juin prochain et les deux associations ont demandé 10 000 euros de financements dans le cadre du PAR. Ces dispositifs incitatifs et ces aides réussiront-ils à provoquer une nouvelle tendance ? En effet, si le nombre d'entreprises créées en France en 2018 confirme une forte hausse (691 000, soit +17%), le taux d'entreprises individuelles créées par des femmes

reste relativement stable (39%) ces dernières années, alors qu'il avait tendance à augmenter ces dernières décennies (29% en 1987, 33% en 2000). Pourtant, il ne demande visiblement qu'à bouger...



Romain Béteille

*Crédit Photo : [aqui.fr](http://aqui.fr)*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 12/03/2019*

*[Url de cet article](#)*